

COMPTES RENDU Du CONSEIL MUNICIPAL
du 05 décembre 2008
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés

Excusés : Jean BOURGEOIS, Sylvie DERVILLE

Pouvoir de Jean BOURGEOIS à Jérôme FLON et Sylvie DERVILLE à Jean-Pierre ANDEOL

Secrétaire de séance : Raphaël GRANON

Approbation des comptes rendu du conseil municipal du 07 novembre 2008

1 - Intercommunalité

Changement de titulaire

Echange de titulaire et suppléant pour les délégués auprès de la CCVD. Par conséquent Raphaël GRANON devient titulaire et Jean BOURGEOIS prend sa place de suppléant.

Commission d'Initiative Locale

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de la prochaine Commission d'Initiative Locale qui se déroulera à Montclar sur Gervanne. Un débat a lieu sur les différents points de cette rencontre.

2 - Tarification 2009 – Taxe de séjour

Monsieur le maire rappelle que la taxe de séjour s'applique aux hébergements à titre onéreux (hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, village vacances, terrains de camping, terrains de caravanage, autres terrains d'hébergement de plein air, ports de plaisance, autres formes d'hébergement) qui reçoivent des personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune et n'y possède pas une résidence.

Il convient de fixer pour chaque catégorie d'hébergement les tarifs pour 2009. Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs en vigueur, soit de 0.20 € à 0.65 € par personnes et par nuitée selon le type d'hébergement.

3 - Travaux mairie

Pour la réfection des façades de la mairie (crépi en joint de pierre) et le remplacement des tuiles sur le préau, une déclaration préalable doit être déposée au service de l'urbanisme. Le conseil autorise le maire à signer le document d'urbanisme et le déposer pour instruction par les services de l'état.

4 - Assainissement

Monsieur le Maire remet à l'assemblée délibérante le projet de règlement des assainissements. Il comprend l'assainissement non collectif et l'assainissement individuel. Il est proposé au conseil d'en prendre lecture et d'apporter leurs observations. Il devra être voté au cours du 1^{er} trimestre 2009.

5 - Dossiers en cours

Participation pour Voies et Réseaux

Monsieur le maire informe le conseil de la réception des dossiers pour terminer l'électrification et le téléphone sur le quartier Paillasson. Le montant des travaux sera soumis au vote au prochain conseil.

Une copie de la circulaire relative à la mise en œuvre de la participation pour voirie et réseaux est remise aux conseillers municipaux, ainsi que la délibération municipale du 24 septembre 2004 l'instituant sur l'ensemble du territoire communal.

SDED :

Il est remis une copie du guide relatif au nouveau financement des raccordements électriques

Dégâts d'orages :

La commune est toujours en attente des notifications des taux de subventions par l'état et le département.

La consultation des entreprises à été mise en place avec les communes de Beaufort sur Gervanne, Suze sur Crest et Eygluy Escoulin. Les offres doivent être remises pour le 18 décembre 2008.

Par le biais de son assurance, une administrée du village attaque la commune suite au sinistre survenu le 12 août 2008. La commune a pris contact avec son assurance.

Bornage / Topographie :

Pour la vallée de Charsac, un compromis a été signé. La commune récupère son assise du chemin communal. Le conseil municipal valide le nouveau tracé du chemin.

Pour le village : Les coordonnées des propriétaires riverains de la VC6 et CR15 (Grande Terre et chemin remontant sur le village) ont été transmis au géomètre. Ce dernier se charge de prendre contact avec eux pour les réunir en mairie.

Pour l'aire de stationnement : l'étude est en cours au service de l'état.

PVR Paillason I :

L'entreprise Forclum a récupéré les documents de bornage, ce dernier pourra avoir lieu.

6 - Informations diverses

Contrôle des hydrants : Monsieur le maire remet à chaque conseiller le courrier de la préfecture faisant état du contrôle des hydrants ; Le conseil municipal aurait souhaité être associé à ce contrôle.

Formation à l'urbanisme : le CNFPT, le département et le CAUE de la Drôme mettent en place deux cycles de formation à l'urbanisme destinés aux élus et aux agents. Une rencontre est prévue le 09 décembre 2008.

Mémoire de la Drôme : La structure souhaite avoir des correspondants locaux. Reymonde Belle et Michèle Eyraud sont désignées.

CCVD : La CCVD nous demande nos besoins en matière d'entretien de sentiers de randonnée, inscrit au PDIPR. Aucun besoin recensé actuellement.

Fin de séance : 22h30